

**Objet : Location du bateau habitable Anguille Sous Roche. Prestation de navigation.**

**Entre :**  
**Fabien ROLLET**  
**Bateau Anguille sous Roche**

Courriel : fabien@anguille-sous-roche.fr  
Tel : 06 75 61 60 63  
SIRET : 820 152 577 00012

**Et :**  
**M. ou Mme. ....**

**Adresse : .....**  
**.....**

**Ci-après désigné par « Le client »**

**Il est convenu ce qui suit :**

**1. Objet et prix de la prestation :**

Fabien ROLLET confie au client le bateau à passagers Anguille sous Roche, en tant que meublé de tourisme. (Bateau à quai). La prestation peut être agrémentée d'une navigation, avec pilote uniquement, en supplément. NB : La navigation n'est pas possible sans pilote.

Pilote : Fabien ROLLET (Attestation Spéciale Passagers N° NT16C000174)

Bateau : Anguille sous roche NIFN A000858 (Certificat de bateau à passagers N°00991NT)

- Année de construction : 2020. Coque Aluminium.
- Surface habitable : Environ 15m².
- Cuisine aménagée comportant un plan de travail, un évier, un frigo, et des plaques électriques à induction. Vaisselle à disposition. Salle de bain comportant une toilette sèche, une vasque, une douche. Chambre comportant quatre couchages (1 lit double, deux lits simples)
- Modalité de production de chauffage : Electrique individuel
- Modalité de production d'eau chaude sanitaire : Electrique Individuel, 40L.

Le prix de location du bateau comprend :

- La location du bateau à quai
- Les frais d'amarrages
- La mise à disposition des produits de première nécessité (huile, vinaigre, sel, poivre, papier toilette, éponge, essuie tout, café, thé, sucre)
- La mise à disposition du linge de maison (draps, couettes, serviettes, torchon)
- Les consommations d'eau et électricité sur le bateau
- Le ménage en fin de séjour
- L'assurance du bateau
- La taxe de Voie Navigable de France pour l'utilisation de la voie d'eau.

Le prix de la prestation navigation comprend :

- La prestation de pilotage
- Les frais d'amarrages aux différentes escales
- Les frais de carburant

Les arrivées se font entre 16 h et 22 h. Les départs ont lieu avant midi (ou 16h s'il est prévu une journée de navigation). Le bateau est situé au ponton de Saint Florent le Vieil, où sur la rive à proximité, en période estivale, ou au port d'Ancenis en période hivernale. Ou aux différents ports d'escales pour une croisière de plusieurs jours.

Le pilote est présent uniquement sur les temps de navigation. Une fois le bateau amarré, le client est autonome sur le bateau. Les escales se situent dans des petites villes ligériennes, à proximité des commodités et commerces.

Les repas et excursions ne sont pas prévus dans la prestation.

Les horaires des navigations sont convenus entre Fabien ROLLET et le client, en début de séjour. Ils sont notamment fonction des marées vers Nantes, des conditions météo, et du souhait du client.

## **2. Sécurité et responsabilités :**

Fabien ROLLET doit assurer des conditions de navigation et d'amarrage sécurisées, et se réserve à cet effet toute liberté de modifications des navigations. Le choix de l'amarrage sur la rive ou au ponton, incombe à Fabien ROLLET, en fonction des conditions météo, marée et niveau de la Loire, pour permettre un amarrage sécurisé.

Le bateau est homologué pour le transport de passagers et l'utilisation en gîte, et comprend les équipements de sécurité réglementaires et notamment :

- 2 gilets de sauvetage enfants, 1 gilet de sauvetage bébé, 12 brassières adultes.
- Une bouée de sauvetage.
- Un détecteur de fumée est présent dans la salle de bain.
- En cas de feu l'extincteur est à disposition à côté du tableau de bord et un autre au niveau du moteur.
- Une trousse à pharmacie est à disposition, dans le tiroir en bas derrière la porte d'entrée.

En dehors de ces sujets, le client est pleinement responsable de sa sécurité et de celle de ses enfants. La baignade est interdite en Loire. En apparence paisible, la Loire recèle des dangers réels même en sachant nager, et notamment dans notre secteur (Tourbillons et sables mouvants). En aucun cas, Fabien ROLLET, ne pourra être tenu responsable d'un comportement à risque du client.

Et tout particulièrement, en cas de non-respect des recommandations suivantes :

- Ne pas laisser les enfants sans surveillance. Mettre un gilet de sauvetage aux enfants qui ne savent pas nager est conseillé, en navigation, mais également quand le bateau amarré et quand ils jouent sur la rive.
- Ne pas marcher sur les bancs de sable avec une pente abrupte, à proximité directe du fleuve, ceux-ci peuvent s'effondrer, entraînant un risque de noyade.
- Fermer à clés la terrasse arrière, et garder les clés, pour maintenir les enfants à vue.
- Ne pas se mettre debout sur les coffres, la table ou les points hauts des terrasses en navigation, mais également une fois amarré.
- Faire attention aux enfants lors des entrées et sorties sur le bateau.
- Limiter sa consommation d'alcool, pour garder un comportement responsable.
- Ne pas louer le bateau en période estivale si vous êtes sensible aux fortes chaleurs, les pontons n'étant jamais à l'ombre. Bien s'hydrater et alerter en cas de difficulté à gérer une forte chaleur.

Il arrive que l'eau de la Loire contienne des cyanobactéries (principalement en fin d'été), qui sont de petites algues toxiques, qui peuvent provoquer des effets néfastes sur la santé chez l'homme, et le décès chez certains animaux comme les chiens. Soyez vigilants, ne buvez pas l'eau de la Loire et ne laissez pas vos enfants jouer avec l'eau sur les périodes de présence de ces algues.

Enfin, l'eau à disposition aux robinets du bateau n'est pas potable. Des bonbonnes d'eau potable sont mises à disposition sur le bateau. (Le client peut prévoir ses bouteilles d'eau minérale s'il préfère).

L'eau du robinet est en revanche sécurisée pour les autres usages (douche, vaisselle). Elle comprend pour cela une triple filtration, avec notamment un traitement des bactéries (cyanobactéries, légionnelles etc).

## **3. Obligations du client – Garanties :**

Le client s'engage à :

- Fumer uniquement à l'extérieur de la cabane.
- Ne pas embarquer d'animaux (ceux-ci ne sont pas autorisés sur le bateau).
- Ne pas utiliser l'annexe (sauf en cas d'urgence)
- Utiliser uniquement les produits ménagers et cosmétiques à disposition sur le bateau, car les eaux du bateau sont rejetées en Loire.
- Prendre soin du bateau et du matériel à disposition. Ne pas mettre de grosses particules dans les évacuations, qui pourraient bloquer les pompes. S'essuyer les pieds avant de rentrer sur le bateau par temps de pluie, de manière à éviter que du sable ou de la boue, bloque les pompes qui évacuent l'eau de pluie. Rendre le bateau rangé, vaisselle faite.
- Alerter d'une éventuelle décharge rapide des batteries (un indicateur est présent dans le logement et la charge des batteries ne doit pas descendre en dessous de 50% pour éviter une altération rapide de celles-ci). Une solution en se branchant au ponton est possible en cas de besoin.
- Sécuriser les vélos présents sur la terrasse par un antivol. Et le bateau lors des escales en fermant à clés.
- Être majeur. En conditions de santé pour ce type de prestation. Les conditions d'amarrage nécessitent d'être en capacité de monter ou descendre des marches de l'ordre de 30cm.

En cas de manquement constaté, Fabien ROLLET est en droit de facturer les éventuelles pertes, casses et dégâts occasionnés sur le bateau ou ses équipements, ou les dégâts prévisibles dans le cas des pompes. La facture sera présentée pour justifier des montants.

#### **4. Adaptation aux conditions météo, aux niveaux d'eau, aux conditions d'amarrage, à une éventuelle panne :**

La Loire nécessite de l'humilité. Il est probable que nous devions nous adapter aux conditions météo ou d'amarrage, notamment pour les croisières hivernales, mais aussi ponctuellement en été.

La navigation n'est pas possible notamment :

- Pour un vent moyen supérieur à 30km/h ou des rafales supérieures à 60km/h. (source météociel.fr)
- En cas de crue, quand la côte dépasse 3,5m à l'échelle de Montjean. (source vigicrues.gouv.fr)
- En cas de vigilance orange ou rouge pour orages, sur les heures risquées. (source vigilance.meteofrance.fr)
- En cas de brume épaisse ou brouillard.
- La nuit.

Il arrive également que la navigation vers Angers ne soit pas possible en raison du très faible niveau d'eau en fin d'été.

Le bateau sera amarré aux pontons lors des escales. Néanmoins, certains ports n'acceptant pas les réservations, il se peut que l'absence de place nous oblige à avancer vers un autre ponton, pour permettre un amarrage sécurisé. (En été, par vent faible et en l'absence de marée, le bateau pourra être amarré sur la rive).

Il se peut également que nous devions nous adapter à une panne moteur ou sur un équipement de vie du logement. Dans ces conditions, Fabien ROLLET proposera des solutions. S'il ne s'agit que de définir de nouveaux horaires de navigation ou de décaler un jour de navigation, sans toutefois nuire au parcours et au nombre de nuitées initialement prévus, la somme totale restera due.

Dans le cas de modifications plus profondes, le client sera libre d'accepter ou non. Les nuitées et navigations déjà réalisées restent dues, et les nuitées et navigations non réalisées sont intégralement remboursées. Par ailleurs, les frais éventuels de rapatriement du client au point de départ, sont à la charge de Fabien ROLLET.

#### **5. Conditions d'annulation, de report, de remboursement :**

Par le client :

- Quelle qu'en soit la raison, le solde n'est pas remboursable. Un report est en revanche possible s'il est demandé au moins un mois avant la date initialement prévu (délai ramené à seulement 48h pour les croisières hivernales d'octobre à avril pour bénéficier de bonnes conditions météo). Dans la limite d'un an après la date initialement prévue et d'un report.

Par Fabien ROLLET ou de par les conditions extérieures (météo violente, confinement covid, crue etc...) :

- Quelle qu'en soit la raison : Remboursement intégral ou report au choix du client.

#### **5. Litiges :**

Pour toute contestation relative à l'exécution des présentes conditions générales de vente, attribution est faite, exclusivement, au tribunal compétent d'Angers.

Fait en deux exemplaires originaux à ....., le .....

Pour le client,  
Signature :